



1976 A.D.A.G. 2015  
40 ans

Association Des Amis de la Garenne

**PROCES VERBAL du  
41<sup>e</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Vendredi 17 Juin 2016 – 19h00**

La Garenne, Salle Maria-Iris Bertarelli

**Membres du comité :**

Maggy-Laure GIORGINI – Présidente – MLG  
Raoul FEIGNOUX – Vice-président – RF  
Michel GAUTHIER-CLERC – Directeur de la Garenne – MGC  
Christian GENTON – Membre ADAG – CG  
Yvette MORIER – Trésorière – YM  
Lin SCHELLING – Secrétaire – LS

**1. Bienvenue et rapport de la Présidente de l'ADAG**

La Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes, elle souligne que seuls les membres de l'ADAG peuvent s'exprimer. Elle déclare ouverte l'assemblée.

**2. Liste des présences**

38 membres sont présents :

Jean-Luc Baldy, Serge Beck, Andrée Birraux, Guy Birraux, Jacques Dumont, Nicole Dumont, Maud Feignoux, Pierre Feignoux, Raoul Feignoux, Claude Friedli, Huguette Friedli, Gilbert Gambiez, Marlène Gambiez, Michel Gauthier-Clerc, Christian Genton, Maggy-Laure Giorgini, Irène Inzaghi, Marianne Krähenbühl, Annette Keller, Tania Kunst, Lise Leignel, Yvette Morier, Roger Perrin, Claire Richard, Andrea Robert-Charrue, Ganaëlle Geneviève Rod, Josiane Sandoz, Michel Sandoz, Lin Schelling, Frédéric Telfser, Françoise Telfser, Jean-Claude Weber, Monique Weber-B., Claire-Anne Wenger, Maurice Wenger, Bernard Zenoni, Brigitte Zenoni, Ernest Zwald

**3. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 juin 2015.**

La lecture n'est pas demandée.

➤ Le PV de l'AG 2015 est accepté à l'unanimité des membres présents.

**4. Rapport de la trésorière et des vérificateurs**

YM, trésorière, donne lecture et explications du rapport 2015. Les comptes sont équilibrés. L'excédent des recettes de CHF 6'979.76 a été viré aux fonds propres, ce qui porte ces derniers à CHF 51'002.73 au 31.12.2015.

Les recettes sont composées de cotisations, dons, parrainages et autres. Elle constate une baisse de recettes en général, elle pense que certains donateurs ont préféré la souscription de planches du projet au versement des dons. Mais elle conclut que d'une façon ou d'une autre, tout est pour le parc.

La participation de l'ADAG à La Garenne en 2015 se monte à CHF 120'000.- En outre, l'ADAG a versé CHF 102'500.- au projet.

La situation de l'ADAG est bonne mais elle dépend de la générosité des membres et des donateurs.

Les vérificateurs des comptes :

M. Anthony Meyer s'étant excusé, M. Guy Birraux lit le rapport. Les vérificateurs ont examiné les comptes par sondage en tenant compte des statuts et des lois suisses, ils recommandent l'approbation des comptes. Ils relèvent le fait que le travail de la comptabilité est offert par la trésorière.

- Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Décharge est donnée à la trésorière, au comité et aux vérificateurs.

## 5. Nouvelles de la Fondation La Garenne

Roger Perrin, président de la Fondation, remercie la trésorière. Il confirme que 260 planches ont été souscrites et remercie chaleureusement les souscripteurs.

Le projet est fait réalité, mais des factures doivent encore entrer.

Il remercie les 4 fondations privées qui ont contribué avec la moitié du budget, et l'ADAG qui a apporté plus de 100'000.- en plus du soutien annuel et les planches.

Il informe l'assemblée que le bassin pour les loutres et la petite volière sont en attente des fonds pour être réalisés.

Il ajoute que le business plan avait prévu pour la première année la visite de 90'000 personnes, avec une moyenne de 250 au quotidien, tout au plus 1'000 par jour de grande affluence.

En fait, 3'000 visiteurs sont venus un jour de très grande affluence.

Le personnel a dû faire preuve d'une bonne énergie pour faire face. Ils ont pris moins ou pas du tout de pauses, et des extras ont été engagés.

Il dit merci aux Vaulis pour leur compréhension pour la circulation et le parking lors des jours de grande affluence. Parfois, les cars stationnent devant l'entrée pour faciliter la dépose des enfants ou des personnes âgées ou avec mobilité réduite.

Il annonce que La Garenne a eu 50'000 visiteurs depuis l'ouverture le 19 mars au jour de cette assemblée.

La conséquence de cette grande affluence est l'augmentation des coûts car il faut davantage de personnel pour accueillir les visiteurs.

G. Birraux relève que l'ADAG n'est pas présente sur le nouveau site internet de La Garenne.

C. Genton constate que la dernière édition du journal de l'ADAG n'est pas dans la boutique. L'ADAG n'est pas assez visible.

MGC répond que le personnel est dépassé dans leurs tâches pour absorber le choc ; beaucoup de choses ont été mises de côté, pour ne citer qu'un exemple, les dossiers pédagogiques n'ont pas pu être réalisés.

Il ajoute que la Garenne œuvre pour renforcer le lien avec les membres en proposant d'autres choses que l'entrée avec un rabais, par exemple, des conférences ou d'autres activités.

Il remarque que des 50'000 visiteurs, nombreux sont venus en cherchant un parc d'attraction, un zoo, sans connaître ce qu'est vraiment La Garenne.

## 6. Nouvelles du Nouveau Parc Animalier La Garenne

MGC remercie le soutien des membres de l'ADAG, il ajoute que la forme de La Garenne a changé mais le fondement reste le même. Les membres de l'ADAG savent ce qu'est le fondement, pas forcément tous les visiteurs.

Le centre de soins et la salle pédagogique de 120m<sup>2</sup> pour les classes ne sont pas visibles au grand public, mais font partie des missions de La Garenne.

La Garenne accuse du retard dans les nombreux travaux à compléter, à savoir, les volières extérieures du centre de soins, la signalétique, la végétalisation et l'extension du parking. Pour ce dernier point on peut compter avec l'aide de la Commune de Le Vaud.

MGC donne des nouvelles des animaux. Il informe l'assemblée que le remplaçant d'Athos est décédé avant de venir, mais on va recevoir un jeune mâle, ce qui veut dire attendre plusieurs années avant la reproduction.

Toundra avait une grosseur qui l'empêchait de se nourrir correctement mais qui n'était pas de néoplasie aux premières analyses ; hélas, très rapidement, cette grosseur s'est développée

en carcinome. La décision a été prise de ne pas la réveiller pendant l'anesthésie. Elle avait 15 ans.

Mara était en conflit avec sa fille au printemps 2015 ; cette dernière est devenue de nouveau agressive en août 2015 malgré les calmants administrés. Mara a eu une morsure fatale et a dû être euthanasiée.

Le Service de la faune nous a demandé de garder un jeune lynx de moins d'un an en attendant une décision du Canton. Ce jeune lynx avait l'habitude d'écumer les poulaillers. Il a fait plusieurs essais pour sortir de l'enclos malgré les 10'000 volts des fils électriques, il a grimpé et forcé les fils et a réussi à s'échapper. A présent, on doit renforcer les enclos de lynx avec des panneaux de plexiglas.

Une femelle lynx de la même sous espèce des Carpates va rejoindre le jeune lynx mâle. Cette sous espèce est moins courante que le lynx de Sibérie.

Pour terminer, le acrnet rose : Un bouquetin est né il y a peu, 2 canetons de Poméranie ont éclos.

## 7. Admissions – Démissions (Comité)

MLG remercie les vérificateurs sortants MM Meyer et Birraux.

- Mme Birraux devient 1<sup>ère</sup> vérificatrice et Mme Claire Richard est élue 2<sup>ème</sup> vérificatrice par acclamation.
- Mme Claire Anne Wenger est élue vérificatrice suppléante par acclamation.

PR fait un appel aux membres afin de renforcer le comité, à présent, la moitié du comité étant les employés de la Garenne et submergés par le travail.

- M. Guy Birraux se propose comme membre du comité, il est élu par acclamation.

## 8. Propositions individuelles (à envoyer avant le 13 juin 2016, par écrit)

Les membres n'ont pas fait parvenir de propositions.

## 9. Adaptations des nouvelles cotisations ADAG

Le bureau propose l'actualisation suivante :

- CHF 30.- cotisation annuelle individuelle
- CHF 50.- cotisation annuelle couple
- CHF 70.- cotisation annuelle famille
- CHF 200.- cotisation annuelle collective
- CHF 500.- cotisation membre à vie

- La proposition du bureau est acceptée à l'unanimité. Les nouvelles cotisations entrent en vigueur en 2017.

## 10. Présentation du nouveau logo de l'ADAG

MLG présente le nouveau logo, dessin de Toundra, réalisé par CG.

## 11. Divers

MGC informe à l'assemblée que deux offres aux membres de l'ADAG figurent dans le journal et espère qu'ils pourront venir nombreux :

- le 6 juillet à 14h : une conférence sur le gypaète,
- le 10 août à 14h : une conférence sur les loups et les lynx.

Les jours des conférences, les membres de l'ADAG jouissent de l'entrée gratuite au parc. D'autres conférences sont en cours d'organisation et seront annoncées dans le journal.

CG fait appel aux membres pour recruter de nouveaux membres.

MLG remercie la présence du Dr F. Telfser, président de la Vaux-Lierre ; de M. Serge Beck, ancien syndic et ancien membre du Conseil de Fondation de La Garenne, ainsi que M. Jean-Luc Baldy, invité par MLG.

## 12. Partie récréative

La séance est levée à 20h05.

La Présidente invite les participants à poursuivre la soirée au restaurant La Garenne autour du verre d'amitié offert par l'ADAG ; puis continuer avec un sympathique et délicieux repas préparé par Dominique, l'un des chefs du restaurant.